



SOMMAIRE

Le mot du président	1
Deuxième Fils de Pierre Marsan dit Lapierre et Françoise Baiselat.....	2
Échos du C-A.....	3
Nouvelles de la grande famille	3
Amédé Marsan, professeur et conférencier émérite	4

COLLABORATEURS

Éditrice:	Danielle Marsan Evans
Traduction:	Andrée Ricard
Rédaction:	Jean-Guy Marsan
Mise en pages & Internet:	Steve Marsan
Responsable de l'envoi:	Paul Marsan
Impression:	Paul Marsan / Steve Marsan

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec 2003
Dépôt légal Bibliothèque nationale du Canada 2003
ISSN 1492-6695

Le mot du président

Il me fait plaisir de vous inviter au prochain rassemblement et de convoquer tous les membres à l'assemblée générale annuelle, qui se tiendront dimanche le 5 octobre 2003 à la Taverne et restaurant Magnan.

Grâce à la générosité de quelques membres, nous avons pu jusqu'à maintenant faire parvenir notre feuillet à tous ceux dont nous connaissions l'adresse. Mais pour des raisons financières évidentes, le présent bulletin parviendra pour la dernière fois à ceux qui n'auront pas acquitté leur cotisation annuelle, qui n'est toujours que de 15,00 \$. Ceux qui ne pourront assister au rassemblement à la taverne Magnan peuvent faire parvenir leur chèque fait à l'ordre de **l'association des familles Marsan-Lapierre au 778, rue des Grives, Longueuil, QC J4G 2L3**. Toutefois ceux qui nous fourniront leurs adresses de courrier électronique seront informés gratuitement de la disponibilité sur notre site Internet de chaque nouvelle parution de notre bulletin pour consultation.

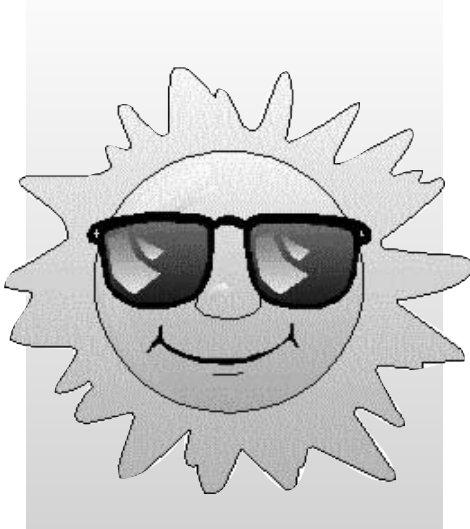
connaître leur lignée ascendante, nous nous engageons à faire, sans autres frais, les recherches pour eux sur réception de leur cotisation et en autant que les informations qu'ils nous fournissent sont suffisantes. De plus, il nous est toujours agréable d'aider tous ceux qui s'adressent à nous pour les aider, dans la mesure de nos moyens, à la recherche de leur racines.

Une association comme la nôtre ne saurait se maintenir et se développer sans le travail incessant de dévoués bénévoles. Je voudrais donc souligner la précieuse collaboration de Paul Marsan à la vice-présidence, de Stéphane Marsan au secrétariat, de Danielle Marsan-Evans à la trésorerie et à l'édition du bulletin, de Lise Marsan-Nagel, de Anne Marsan-Cook, de Muguette Marsan-Dulac et de Alain Marsan comme membres du conseil d'administration. Andrée Ricard, notre traductrice et Steve Marsan, notre webmaître, méritent également toute notre gratitude pour les grands services qu'ils nous rendent.

Outre tous les privilèges de participation à l'administration de notre association, le paiement de la cotisation permet l'accès à notre base de données sur Internet. Suite au travail de notre webmaître, Steve Marsan, cette base de données est maintenant accessible en tous temps. Les quelques 32 000 noms qu'elle contient permettent de faire les recherches parmi près de 7 500 descendants de nos ancêtres Pierre Marsan dit Lapierre et de Françoise Baiselat. Toutefois, pour ceux qui n'ont pas encore joint le club des Internauts et qui désireraient

Je compte avoir le plaisir de vous rencontrer en grand nombre le 5 octobre prochain au Restaurant Magnan, dont le programme et les indications routières sont donnée dans ce bulletin. Ceux qui le désireront pourront se procurer sur place le dictionnaire des descendants de Pierre Marsan et Françoise Baiselat que nous avons publié l'an dernier.

Jean-Guy Marsan
jgmarsan@globetrotter.net



Deuxième fils de Pierre Marsan et de Françoise Baiselat

Le seizième Jour d'octobre 1709, après la publication d'Un ban de mariage publié Dimanche dernier 13e de ce mois d'entre Jean Mersan fils de François Mersan Et de Marie

Ses pere Et mere de La paroisse de Lapointe au tremble dans L Isle de Montreal Et de Marie anne fronsac fille de Richard denis Escuyer sieur de Fronçac Et dame Parabego ses pere Et Mere de la mission de L'acadie Et ayant Eû et obtenu La dispense des deux autres bans de mariages de Monsieur Charles Glandelet Vicaire General de ce Dioceze Et ne s'estant trouvé aucun Empeschement Je P. Pocquet Curé de cette Ville les ay marie et leur ay donné la benediction nuptiale En presence du sieur Pierre Rey Gaillard Commissaire Commandant de L'artillerie de la Marine En ce pays de Madame françoise Cailleteau femme Du susdit sieur Rey Gaillard de Mademoiselle Louise arnaud, de Dominique Otion Et de Pierre Ôgran Lesquels ont signé de ce Requis Lepoux a déclaré ne sçavoir signer

Rey Gaillard

Md françoise Cailteau

François rey

Pocquet

Orphelin à l'âge de 9 ans, Jean et ses soeurs et frères eurent comme tuteur leur beau-frère Gilles Marin. Ce dernier était depuis 10 ans, l'époux de l'aînée Françoise et comme le couple n'avait pas d'enfants, il semble les avoir accueillis dans leur demeure. Lorsqu'il atteint ses 20 ans, Jean avec une vingtaine de jeunes hommes, s'était engagé à conduire des canots chargés de marchandises à Pontchartrain, à l'extrémité nord-ouest du lac Érié, pour en revenir à Montréal avec les pelleteries qu'ils obtiendraient en échange.

Quelques mois avant son mariage, Jean avait accepté, pour lui et ses

héritiers, la terre de sa sœur Françoise et de son beau-frère Gilles Marin, alors âgé de 59 ans et malade, à condition d'acquitter leurs dettes, de continuer de payer les cens et rentes seigneuriales, de leur verser une pension et de s'occuper d'eux jusqu'à la fin de leurs jours. C'était le quatrième essai de Gilles Marin pour se trouver un donataire et Jean a évidemment voulu témoigner sa gratitude envers son beau-frère et sa sœur pour les avoir recueillis après le décès de leur mère. Cette terre était voisine de celle de la fabrique de Pointe-aux-Trembles. Il est fort probable que c'est le curé Roche, qui a convaincu son jeune voisin d'aller rencontrer le chanoine Buisson de l'église cathédrale de Notre-Dame de Québec, pour être présenté à Marie-Anne Denis de Fronsac.

La passation du contrat de mariage eut lieu le samedi, 12 octobre 1709, chez Madame Françoise Cailteau, seconde épouse du père de Marie-Anne, avec qui elle résidait depuis le décès de son père, Richard Denis, lors du naufrage du navire qui le transportait en France. Françoise Cailteau s'était remarié à Pierre Rey-Gaillard, commissaire et commandant de l'artillerie de la marine en Nouvelle-France. Le chanoine Buisson accompagnait Jean chez Madame Cailteau pour la rédaction du contrat de mariage. Aucun membre de sa famille n'assista au mariage et le cabaretier Aussion et l'ancien militaire de Carignan Augrand lui servirent de témoins.

Bien qu'issue d'une famille noble et peut-être parce qu'elle était l'enfant d'une amérindienne, Marie-Anne Denis de Fronsac, n'apporta que très peu de biens dans le jeune ménage. Les seigneuries de Gobin, Restigouche et Miramichi que

possédait son père en Acadie passèrent aux mains des enfants de Pierre Rey-Gaillard et de Françoise Cailteau.

Jean et Marie-Anne travaillèrent fort pour honorer leurs engagements, ils tentèrent même, sans succès hélas, d'agrandir leur terre. Jean occupa la charge de marguillier à Pointe-aux-Trembles. Ils eurent cinq enfants avant le décès prématuré de Jean à l'âge de 33 ans, en avril 1718. Deux de leurs enfants moururent en bas âge. Leur deuxième enfant, porte le prénom de sa marraine Agathe LeGardeur et eut comme parrain Louis d'Ailleboust d'Argenteuil. Ils étaient apparentés avec le père de Marie-Anne, Richard Denis. Marie-Anne ne survécut que pendant dix ans à son mari et décéda à l'âge de 47 ans.

Leur enfants, Agathe, Jean-Baptiste et Marie-Anne, âgés respectivement de 16, 14 et 12 ans, eurent comme tuteur leur oncle François Marsan. Agathe se maria l'année suivante et avec son mari Joseph Brouillet, loua la terre familiale où elle désirait s'établir. Jean-Baptiste, décéda à l'âge de 18 ans, sans postérité, et ainsi Jean n'eut donc pas d'autres descendants qui portèrent le nom de Marsan ou Lapierre. Marie-Anne épousa à l'âge de 17 ans Antoine Brouillet. Le grand-père des frères Brouillet était aussi un ancien du régiment de Carignan qui s'était établi à Pointe-aux-Trembles comme meunier. Gilles Marin décéda l'année suivante à l'âge de 84 ans. Il fallut en 1744 une sentence arbitrale par le curé Dargent pour résoudre les différents qui s'étaient développés entre François et les maris de ses nièces dans l'administration de la tutelle. Françoise Marsan, l'épouse de Gilles Marin, décéda à l'âge de 74 ans en 1745. ☺

Nouvelles de la grande famille

Danielle Marsan-Evans nous apprend avec plaisir que sa tante **Albertine Marsan** fête cette année son 75^e anniversaire de vie religieuse, chez les Sœurs de la Providence à Montréal. Elle y a portée le nom de Sœur **Cécile-Agnès**. Elle est la fille de **Joseph Marsan et Alexina Wolfe** et elle a vu le jour dans la paroisse de St-Vincent-de-Paul à Montréal.

Nos félicitations à **Joe Marsan**, notre correspondant américain, pour sa promotion à la **centrale d'hypothèque et de logement du Connecticut (CHFA)**. Après onze ans comme gérant des propriétés, il est maintenant préposé au financement des habitations multi-familiales. Poste pour lequel il s'est qualifié en obtenant l'attestation professionnelle décernée par l'Institut de la gestion immobilière.

Francine Lapierre de Pointe-aux-trembles à Montréal, nous informe des nouveaux venus dans sa famille. Sa cousine **Diane Lapierre** est l'heureuse maman des jumelles **Amélie et Valérie Charbonneau** et **Josée Sénécal**, la compagne de son cousin **Marcel Lapierre** a donné naissance à leur premier enfant **Alexandre**.

Le 27 décembre 2002 à l'hôpital Parkland de Farmington au Missouri, le jour de son anniversaire de naissance, **Donald M. Marsan** est devenu grand-père pour une deuxième fois lorsque sa fille **Sahra** a eut son premier enfant, **Arrianna Nekol Marsan-Alcorn**.

Pauline Marsan nous invite à se joindre à elle dans un Magnificat d'actions de grâces à l'occasion de son 50^e anniversaire de vie

religieuse dans la Congrégation Notre-Dame. Le 3 mai 2003, 61 jubilaires ont célébré cet événement à la maison mère de Montréal. **Pauline est la fille de Azarie Marsan et Ida Besner** et elle est née à Les Cèdres dans la paroisse de St-Joseph de Soulanges.

Nous désirons remercier tous ceux qui nous ont fait parvenir des corrections et des ajouts à la suite de la parution de la première édition du dictionnaire des descendants de Pierre Marsan dit Lapierre et de Françoise Baiselat. Nous voulons souligner les contributions de **Jean Marsan** de Longueuil, de **Bob Lafleche** de l'Ontario, de **Tom Marsan** du Connecticut de **Vern Frost** de l'Alberta et de **Jean-Guy Marsan** de Montréal.

Échos du C-A

Nous désirons exprimer toute notre reconnaissance à notre webmaître, Steve Marsan, qui a non seulement accepté de continuer son travail bénévole à l'association, mais qui a, après de nombreuses heures de travail, permis que notre base de données soit maintenant disponible sur Internet chez Cité-Globe de Montréal. Il a également déménagé notre site Internet chez ce fournisseur de services. Le coût de l'abonnement annuel pour l'hébergement de notre base de données et de notre site Internet n'est que de 30,00 \$.

Lors de sa dernière rencontre à Le Gardeur, le conseil d'administration a accepté avec regret la démission de **Gisèle Marsan-Kobelansky** pour des raisons personnelles.

Dorénavant, les membres dont nous connaissons l'adresse de courriel ne recevront, suite à l'acquittement de leur cotisation annuelle, que les renseignements leur permettant d'avoir accès à la base de données. Tous les autres recevront une carte de membre comme auparavant. Évidemment les Internauts qui nous en feront la demande recevront eux aussi une carte de membre.

Amédée Marsan

Professeur et conférencier émérite

Amédée Marsan est né le 19 juillet 1844 à St-Roch-de-l'Achigan, fils de Isidore et de Félonise Poitras. À l'âge de quatorze ans il entre au collège de l'Assomption. Ses huit années de cours classique complétées, bien qu'il ait manifesté un intérêt pour l'agriculture, il est admis à l'étude du droit à Montréal le 3 septembre 1866. Mais après seulement deux mois de cléricature au bureau du juge Loranger, le Ministre de l'agriculture, l'honorable Louis Archambault, le convainc de s'inscrire à la nouvelle école d'agriculture de Ste-Anne-de-la-Pocatière.

À l'ouverture de l'école d'agriculture de l'Assomption, l'année suivante, il y débute une carrière d'enseignant qu'il poursuivra pendant les trente prochaines années. Le 11 mars 1868, il passe avec succès les examens d'ingénieur agricole de la Chambre d'agriculture du Bas-Canada et en devint membre le même jour.

Il épouse Ernestine Viger, fille du Dr Séraphin Viger et d'Élodie Archambault, à L'Assomption le 11 juillet 1871. De leur mariage naîtront 12 enfants dont trois décéderont en bas âge. Inspirés, fort probablement, par les deux frères de leur mère qui sont prêtres et par les trois sœurs de leur père qui ont embrassées la vie religieuse, leur fils, Henri, est devenu Père Blanc d'Afrique, et Ernest fut ordonné prêtre en 1907.

En 1875, Amédée est nommé conférencier agricole officiel du Département de l'Agriculture de Québec. Cette nomination venait, sans

doute, en appui à la démarche entreprise quelques années plutôt par la fondation des écoles d'agriculture, pour rendre la profession d'agriculteur plus intéressante et surtout plus lucrative pour contrer l'émigration vers les Etats-Unis, depuis que la guerre civile y était terminée. À partir de 1900, il fut le secrétaire général de la Commission du Mérite Agricole, charge difficile qu'il a remplie avec une science et une exactitude remarquable selon ses contemporains.

Lorsque disparut l'école d'agriculture de L'Assomption en 1899, celle d'Oka était en formation et avec l'autorisation du ministère de l'agriculture, il fut appelé en 1900, à y donner des conférences aux étudiants. En 1903, il y fut nommé professeur. Cette école devint en 1908, l'Institut Agricole d'Oka, affilié à l'Université Laval de Montréal, et Amédée en était le directeur scientifique.

Malgré ses nombreuses occupations, il s'impliqua dans sa communauté en occupant le poste de secrétaire de la société d'agriculture du comté de l'Assomption, secrétaire-trésorier de la commission scolaire, commissaire d'école, marguillier et conseiller municipal. En reconnaissance de son dévouement tout aussi grand dans le domaine de l'éducation, l'université de Montréal le nomme le 30 mai 1914, doyen des sciences agronomiques et lui décerne le premier doctorat en sciences agricoles.

Après vingt et un ans à Oka, étant maintenant âgé de 78 ans, il prend une retraite bien méritée. Dans l'été, ses

“À l'ouverture de l'école d'agriculture de l'Assomption, l'année suivante, il y débute une carrière d'enseignant qu'il poursuivra pendant les trente prochaines années”

parents et amis se réunissent pour célébrer ses noces d'or. Le sept septembre 1921, le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, Sir Charles Fitzpatrick, lui remet le Diplôme de Très Grand Mérité Spécial en reconnaissance des services éminents rendus à l'agriculture.

Deux ans après son décès, Alphonse Désilets, ingénieur agricole et ancien d'Oka, lui consacre une biographie dans son livre " Pour la terre et le foyer ". La même année, le 12 avril 1926, le R.P. Léopold, O.C. fit de la vie d'Amédée Marsan le sujet d'une conférence qu'il donna à la salle de l'Institut canadien, sous la présidence d'honneur de l'honorable Joseph-Edmond Caron, ministre de l'agriculture. Le 28 septembre 1926, la société des ingénieurs agricoles, pour rappeler aux générations futures les mérites de ce grand agronome, lui a élevé un monument de bronze et granit dans les parterres du collège de l'Assomption. Dans le quartier Ste-Dorothée de la ville de Laval, la place Marsan, a été ainsi nommée, le 2 novembre 1966, pour honorer sa mémoire.

L'Association des familles Marsan-Lapierre

VOUS INVITE CORDIALEMENT À SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE QUI SE TIENDRA CETTE

RESTAURANT ET TAVERNE

magnan

2602 St-Patrick
Montréal, Québec
H3K 1B8
Téléphone: 514-935-9647
Télécopieur: 514-935-8331
À proximité du métro Charlevoix !
<http://www.magnanresto.com/>

**DIMANCHE, LE 5 OCTOBRE 2003 EN AVANT-MIDI
AU SALON MARGUERITE-BOURGEOYS**

(situé à l'étage supérieur du restaurant)

Il n'en coûte rien pour assister à la réunion !

Pour ceux et celles qui voudront se joindre à nous pour le dîner, nous serons plus qu'honoré de votre présence. À cet effet, nous avons réservé des places à la salle à manger où chacun pourra déguster un bon repas à ses frais.

Pour les amateurs, nous vous conseillons le succulent rôti de bœuf, spécialité de la Taverne Magnan depuis 1932.

Au programme

- 10:00 Inscription
- 11:00 Assemblée générale annuelle
- 12:00 Première réunion du nouveau c.-a.
- 12:30 Repas
- 13:00 Allocution de Jean-Guy Marsan sur la
branche noble de la famille Marsan.